

Paris, le 29 février 2024



Madame Gaëlle Martinez
Union syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à
Monsieur Stanislas Guérini
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques
101 rue de Grenelle
75007 — PARIS

OBJET : préavis de grève pour la journée du 19 mars 2024

Monsieur le ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction publique dépose un préavis de grève allant du lundi 18 mars 2024 19h au mercredi 20 mars 2024 9h.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel·les et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial), ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes, les GIP et les établissements d'enseignement privé. Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires. Les agent·es publics subissent depuis de nombreuses années un gel de leurs salaires. Après plus de dix ans de gel du point d'indice suivies d'un contexte d'inflation importante, ce que le gouvernement présente comme des mesures salariales 2022 et 2023 sont largement insuffisantes face au décrochage salarial historique des agent·es publics.

Les maigres annonces faites en 2023 ne sont en aucun cas suffisantes pour répondre à l'urgence que vivent les agent·es publics. La revalorisation de 1,5 % du point d'indice est bien en deçà de l'inflation et ne couvre aucunement les pertes de rémunération des agent·es publics sur ces dernières années et se situe en deçà même de l'inflation sur un an qui s'établit à plus de 4,9%. Les mesures indemnitaires discriminatoires constituent dans les services un outil de division entre agent·es puisque distribuées de manière opaque et parcellaire. L'absence de mesure salariale générale désormais claire pour l'année 2024 est un signal très négatif qui ne saurait être maintenu. Nous réclamons une véritable revalorisation tant des carrières que des salaires, seuls à même de reconnaître l'implication indéfectible des fonctionnaires et leur niveau de qualification.

Les déclarations ministérielles relatives au futur projet de loi concernant la Fonction publique mettent en avant le principe d'une instauration de la "rémunération au mérite". Solidaires Fonction Publique s'oppose à cette mesure discriminatoire qui place la rémunération de l'agent·e public sous la coupe de l'arbitraire hiérarchique. La rémunération au mérite casse le principe d'impartialité de l'agent·e public dans l'exercice de ses missions.

Les agent·es ont besoin d'une revalorisation immédiate et générale de leur salaire, seule façon de reconnaître leur engagement au service de la population.

De plus, la dégradation continue des conditions de travail des agent·es doit cesser. En ce sens la suppression des CHSCT a participé à augmenter la souffrance au travail dans un contexte marqué par des suppressions et des vacances de postes, par des suppressions et regroupements de services, par un appauvrissement généralisé des services publics. Cela a entraîné un éloignement entre les missions des agent·es et la réalité quotidienne de leur exercice professionnel.

Solidaires Fonction Publique revendique :

- Attribution de 85 points d'indices pour toutes et tous
- Revalorisation du point d'indice

- Indexation de la valeur du point sur l'inflation
- Reconnaissance des qualifications à leur juste niveau
- Revalorisation des grilles et des carrières féminisées
- Déclinaison de ces revendications pour les contractuel·les

Ce préavis permet à tous·tes les agents·es de la fonction publique d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications dans tous les domaines précités et de faire valoir leurs droits dans toutes les situations notamment celles mettant en danger leur santé.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union syndicale Solidaires Fonction publique

Gaëlle Martinez

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a series of loops and a horizontal stroke at the end.